



## LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI

20 AOÛT 2018

### TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES QUATRIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

#### POINT 4 À L'ORDRE DU JOUR – DÉBAT GÉNÉRAL DÉCLARATION NATIONALE – CANADA

Monsieur le Président,

Le Canada est ravi d'être ici aujourd'hui pour participer à la quatrième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes.

Comme nous le savons tous dans cette communauté, les armes conventionnelles, y compris les armes légères et de petit calibre, représentent la grande majorité des armes employées dans les conflits armés. Les transferts irresponsables de ces armes peuvent :

- alimenter, intensifier et prolonger un conflit;
- provoquer une instabilité régionale;
- contribuer aux violations du droit international humanitaire et du droit international en matière de droits de la personne, notamment la violence fondée sur le sexe;
- entraver le développement; et
- exacerber les inégalités structurelles auxquelles se heurtent les femmes et les filles.

Le Traité sur le commerce des armes, en tant que premier instrument juridiquement contraignant négocié avec les Nations Unies afin d'établir des normes communes pour le transfert d'armes conventionnelles, joue un rôle essentiel dans la prévention des conséquences négatives découlant des transferts irresponsables d'armes conventionnelles.

Le Canada demeure résolu à adhérer à cet important instrument international, et notre parlement est actuellement saisi de mesures législatives visant à permettre notre adhésion.

Même si le Canada satisfait déjà la vaste majorité des obligations du Traité sur le commerce des armes, l'adhésion est importante pour nous parce qu'il s'agit tout simplement de la bonne chose à faire. Notre engagement à l'égard de l'adhésion au Traité sur le commerce des armes traduit notre volonté d'harmonisation avec les nombreux pays qui ont déjà signé ou ratifié le traité.

Nous nous employons à renforcer notre régime de mesures de contrôle des exportations afin d'en accroître non seulement la rigueur, mais aussi la transparence. Nous savons que certains points gagneraient à être améliorés, et nous nous y appliquons en ce moment.

Plus tôt cette année, nous avons renouvelé et élargi le programme de réduction des menaces d'armes afin d'offrir en outre un appui à l'universalisation des traités et des conventions liés à la prolifération des armes conventionnelles. Cet élargissement traduit la priorité qu'accorde le Canada au renforcement de l'ordre international fondé sur des règles, ordre auquel contribue le Traité sur le commerce des armes.

Le Canada a contribué à de nombreux projets récents liés aux armes conventionnelles. Nous avons fourni des fonds au Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (ou UNSCAR) à l'appui de la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes et du Programme d'action. Nous avons également soutenu l'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord du Small Arms Survey, lequel suit les flux d'armes illicites en Afrique.

Nous poursuivons de nouveaux projets avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève sur l'action antimines, avec le Small Arms Survey sur les armes légères et les armes portatives, et nous nous penchons sur d'autres partenariats éventuels dans ce domaine.

Bien qu'il reste du travail à accomplir pour améliorer notre système et adhérer au traité, nous sommes persuadés que nous y parviendrons et il nous tarde de vous joindre à titre d'État partie.

Je vous remercie, Monsieur le Président.